

6  
7 **PROCÈS- VERBAL d'une séance ordinaire** du comité consultatif des services aux élèves handicapés  
8 et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (**CCSEHDAA**) tenue le lundi 5 novembre  
9 2018 à 19 h, dans la salle 203, au siège social de la Commission scolaire de Laval sise au  
10 955, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval H7S 1M5.

11  
12 Liste des présences :

13

<b>Membres parents</b>	<b>Titre</b>	<b>Présence</b>
Ricard,Julie	Présidente	Présente
Poulin,Alexandre	Vice-Président et Substitut aux représentants CP	<i>Absence motivée</i>
Fournier,Suzanne	Trésorière	Présente
Fournier,Kim	Secrétaire exécutif	Présente
Bouchard,Isabelle	Commissaire-parent	Présente
Rousseau,Mélanie	Représentante CP et exécutif du CP	Présente
Lacombe,Véronique	Représentante CP	Présente
Ziane,Nassima	Représentante CP	Présente
Desroches,Julie	Membre parent	Présente
Gendron,Martine	Membre parent	Présente
Labrecque,Véronique	Membre parent	Présente
Poupart,Anne-Catherine	Membre parent	Présente
<b>Membres participants</b>		
ARSENAULT,André	SERL	Absent
CHARBONNEAU,Françoise	Commissaire	<i>Absente</i>
CONTANT, Martin	SLESS	Présent
COSSETTE,Geneviève	Repr. Professionnels	Présent
DESBIENS,Yann	Coordonnateur CRDITED	<i>Absent</i>
DESROSIERS,Jean-Sébastien	Directeur Service éducatifs	Présent
FORTIN,Katy	Repr. directions écoles	<i>Absente</i>
JEAN-BAPTISTE,Daphné	SERL	<i>Absente</i>
MASSICOTTE,Josée	ROPPL	<i>Absente</i>
SÉGUIN,Annabelle	SERL	<i>Absente</i>
<b>Substituts</b>		
Guido,Sophia	Substitut-1	Présente
Abi Nader,Claudia	Substitut-2	Présent
Racine,Jonathan	Substitut-3	Présent
Espinosa Lopez,Liliana	Substitut-4	<i>Absente</i>
Moreau,Caroline	Substitut-5	<i>Absente</i>
BLANCHET,Nathalie	Substitut-6	Présente

14  
15  
16

17 **1- Constatation du quorum et ouverture de la séance;**  
18 Julie Ricard constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 05  
19

20 **2- Questions du public;**  
21 Question de Madame Blanchet :  
22 Quels sont les profils d'admission et de sortie (ex : acquis scolaire, 6ième année en français,  
23 choix de l'élève) pour les différents points de services (classes ressources, spécialisées, etc.),  
24 ainsi que les évaluations requises. Afin que les parents puissent faire un choix éclairé de  
25 parcours scolaire dans l'intérêt de leur enfant, il est demandé que toutes ces informations pour  
26 chaque type de point de service soient rendues publiques sur le site de la CSDL. **SUIVI**  
27

28 **3- Lecture et adoption de l'ordre du jour;**  
29 Il est proposé par Isabelle Bouchard d'accepter l'ordre du jour tel que proposé.  
30

31 **CCSEDHAA 2018-11-05-001** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

32 **4- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2018;**  
33 Il est proposé par Véronique Labrecque d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2  
34 octobre, tel que présenté.  
35

36 **CCSEDHAA 2018-11-05-002** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

37 **5- Suivi au procès-verbal du 2 octobre 2018**  
38

39 Les photos des récipiendaires des prix persévérance ont été mises sur le site web. Déjà dans le  
40 cyberbulletin de cette semaine, il y a quelques photos, ainsi que sur la galerie photo du site de  
41 la CSDL. Il serait bien de prévoir par les personnes qui sont sur le comité cette année de  
42 s'assurer qu'il y a toujours quelqu'un de disponible pour prendre les photos.  
43

44 Le transport scolaire est un sujet important et sera mis à l'ordre du jour de la rencontre de  
45 décembre, considérant l'ordre du jour très chargé d'aujourd'hui. Madame Beaudry fera la  
46 présentation, suite à la réception des questions.

47 Les parents sont donc invités à acheminer leurs questions à Marie Josée Hébert afin de  
48 s'assurer d'avoir les réponses à la prochaine rencontre. M. Desrosiers mentionne qu'en  
49 l'absence de questions (date limite le 30 novembre à midi) le point sera retiré de l'ordre du jour.  
50 **SUIVI**

51  
52 Au point 8, désignation des représentants du CCSEHDAA :

53 Après validation, Jean-Sébastien DesRosiers confirme qu'il est possible qu'un substitut assiste  
54 aux rencontres et que ce dernier a les mêmes droits que le représentant qu'il remplace.  
55

56 Au point 10, règles de régies internes :

57 Après validation, Jean-Sébastien DesRosiers confirme qu'il est possible de modifier les règles  
58 de régie interne en cours d'année et que ces dernières peuvent être approuvées par le comité  
59 lors d'une rencontre ordinaire (réf. Article 195)  
60

61 Au point 12, consultations

62 Elles sont à l'ordre du jour d'aujourd'hui ou de décembre.  
63

64 Consultations sur les critères d'inscription : la réponse de la consultation a été demandée pour  
65 le 13 décembre. **SUIVI**

66 Toutes les rencontres du Comité de réflexion pour les élèves à besoins particuliers (CREBP) ont  
67 été modifiées pour qu'elles aient lieu en avant-midi, à la demande des parents qui font partie du  
68 comité. Les membres recevront l'invitation directement de la direction générale. La rencontre est  
69 prévue le 12 décembre. Julie Desroches sera absente et c'est Madame Isabelle Bouchard qui la  
70 remplacera.

71  
72 **6- Présentation de la politique en adaptation scolaire par Amélie Fortin et Catherine**  
73 **Charrette;**

74 La présentation sera envoyée par courriel. S'il y a des questions, il faut les faire parvenir d'ici la  
75 prochaine rencontre. Le suivi sera fait et réponses données lors de la prochaine réunion.

76 **SUIVI**

77 La politique est disponible sur le site web de la CSDL.

78 Plusieurs informations complémentaires sont disponibles dans le Guide aux parents, qui est  
79 aussi disponible sur le site web.

80  
81 C'est la direction qui a la responsabilité première d'appliquer et de véhiculer le PI.

82 La direction doit donner l'accès en ligne pour faciliter l'application. **Consultations :**

83 **7.1 Politique en adaptation scolaire;**

84 Il y a évaluation de la politique en adaptation scolaire, la résolution suivante sera  
85 déposée.

86  
87 **CONSIDÉRANT** l'obligation de la CSDL de consulter le CCSEHDAA pour l'adoption de la  
88 politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA ou il est stipulé  
89 en référence à l'article 235 de la LIP qui suit :

90  
91 *La commission scolaire adopte, après consultation du comité consultatif des services aux*  
92 *élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, une*  
93 *politique relative à l'organisation des services éducatifs à ces élèves afin d'assurer*  
94 *l'intégration harmonieuse dans une classe ou un groupe ordinaire et aux autres activités*  
95 *de l'école de chacun de ces élèves lorsque l'évaluation de ses capacités et de ses besoins*  
96 *démontre que cette intégration est de nature à faciliter ses apprentissages et son insertion*  
97 *sociale et qu'elle ne constitue pas une contrainte excessive ou ne porte pas atteinte de*  
98 *façon importante aux droits des autres élèves.*

99  
100 *Modalités.*

101 *Cette politique doit notamment prévoir:*

102 *1° les modalités d'évaluation des élèves handicapés et des élèves en difficulté*  
103 *d'adaptation ou d'apprentissage, lesquelles doivent prévoir la participation des parents de*  
104 *l'élève et de l'élève lui-même, à moins qu'il en soit incapable;*

105 *2° les modalités d'intégration de ces élèves dans les classes ou groupes ordinaires et aux*  
106 *autres activités de l'école ainsi que les services d'appui à cette intégration et, s'il y a lieu, la*  
107 *pondération à faire pour déterminer le nombre maximal d'élèves par classe ou par groupe;*

108 3° les modalités de regroupement de ces élèves dans des écoles, des classes ou des  
109 groupes spécialisés;

110 4° les modalités d'élaboration et d'évaluation des plans d'intervention destinés à ces  
111 élèves.

112 École spécialisée.

113 Une école spécialisée visée au paragraphe 3° du deuxième alinéa n'est pas une école  
114 visée par l'article 240.

115 1988, c. 84, a. 235; 1997, c. 96, a. 73.

116  
117 **CONSIDÉRANT** que le comité puisse mieux orienter ses réflexions et donner son avis sur la  
118 politique d'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA, l'affectation des ressources  
119 financières pour les services à ces élèves ainsi que sur l'application du plan d'intervention  
120 adapté aux besoins de ces élèves, il est donc important d'obtenir l'opinion des parents et de  
121 réfléchir sur la réussite scolaire de nos EHDAA.  
122

123 Il est proposé par Martine Gendron et résolu,  
124

125 **QUE** le CCSEHDAA recommande au Conseil des commissaires de maintenir la politique  
126 d'adaptation scolaire de la CSDL pour l'année 2018-2019 tout en priorisant les actions  
127 suivantes, soit :

- 128
- 129 • QUE la CSDL continue d'assurer un suivi rigoureux de l'application et une application le  
130 plus efficace possible des plans d'interventions, pour la meilleure réussite des enfants  
131 HDAA;  
132
  - 133 • QUE l'offre de service pour les EHDAA soit clairement définie par rapport à chacun des  
134 profils d'élèves et qu'elle soit connue par les parents concernés;  
135
  - 136 • QUE la CSDL continue à mettre tout en œuvre pour que les parents soient reconnus et  
137 aient une place de choix dans l'évolution des besoins et dans le cheminement scolaire  
138 de leur enfant;  
139
  - 140 • QUE la CSDL continue à privilégier la stabilité du milieu d'enseignement gravitant  
141 autour de l'élève HDAA;  
142
  - 143 • QUE la CSDL poursuive la mise en place des moyens pour bien identifier les élèves  
144 HDAA afin que le suivi en soit plus facile ;  
145
  - 146 • QUE la CSDL mette en place des moyens pour évaluer la réussite éducative des élèves HDAA  
147 sur les plans de l'instruction, de la socialisation et de la qualification, et fasse état de  
148 l'évolution de leur réussite annuellement;
  - 149 • QUE les Services éducatifs poursuivent les démarches d'amélioration de l'application du  
150 plan d'intervention du plan d'intervention informatisé; et d'en présenter les résultats  
151 annuellement au CCSEHDAA;  
152

- 153 • QUE le département des services éducatifs renforce auprès de son personnel le  
154 déploiement du plan de transition (TEVA) et la mise en place des partenariats requis; et  
155 d'en faire un bilan annuellement au CCSEHDAA;  
156
- 157 • QUE la CSDL poursuive le développement de sessions d'information sur l'offre de  
158 service et les parcours des élèves HDAA en tenant compte des recommandations  
159 émises par le CCSEHDAA.  
160
- 161 • QUE la CSDL informe le CCSEHDAA des services offerts et les ressources financières allouées  
162 pour les élèves à risque, les élèves en difficulté d'apprentissage, les élèves ayant des difficultés  
163 d'adaptation et les élèves handicapés.

164  
165 **CCSEHDAA 2018-11-05-003** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
166

167 **7.2 Politique concernant l'alcool, les drogues et les médicaments en milieu de**  
168 **travail;**

169 **ATTENDU** la consultation sur la POLITIQUE CONCERNANT L'ALCOOL, LES DROGUES ET LES  
170 MÉDICAMENTS EN MILIEU DE TRAVAIL

171 **ATTENDU** les opinions fournies par les membres du CCSEHDAA;

172 IL EST PROPOSÉ PAR Julie Ricard, représentante

173 ET RÉSOLU QUE

174 Le CCSEHDAA recommande que la Commission scolaire de Laval considère l'encadrement des  
175 bénévoles à la Commission scolaire dans le cadre de cette Politique.

176 **CCSEHDAA 2018-11-05-004** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
177

178 **7.3 Aires de dessertes, Laval-des Rapides et Vimont-Auteuil;**

179 **ATTENDU** la consultation ayant cours cet automne 2018 sur la modification des aires de desserte des  
180 quartiers Vimont Auteuil et Laval-des-Rapides;

181 **ATTENDU** qu'aucune présentation des services éducatifs proposant un nouveau plan de localisation  
182 n'a été effectuée;

183 **ATTENDU** que les intentions de la CSDL n'ont pas été confirmées au regard des services aux EHDAA  
184 qui pourraient être mis en place dans le cadre de cette éventuelle modification aux aires de desserte  
185 des quartiers Vimont Auteuil et Laval-des-Rapides et de la possibilité de fermer des classes  
186 spécialisées par attrition ou autre;

187 **ATTENDU** que l'intention la Commission scolaire est déplacer les clientèles EHDAA par attrition selon  
188 l'analyse de la documentation déposée;

189 **ATTENDU** l'article 187 de la loi sur l'instruction publique qui stipule que le comité consultatif des  
190 services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage a pour  
191 fonctions entre autres :

192 1° de donner son avis à la commission scolaire sur la politique d'organisation des services  
193 éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

194 2° de donner son avis à la commission scolaire sur l'affectation des ressources financières pour  
195 les services à ces élèves.

196 **IL EST PROPOSÉ PAR** Mélanie Rousseau, représentante

197 **ET RÉSOLU**

198 **QU'**

199 Advenant l'adoption des modifications aux aires de desserte des quartiers Vimont Auteuil et Laval-des-  
200 Rapides.

201

202 Le CCSEHDAA recommande à la CSDL de :

- 203
- 204 • Assurer, le cas échéant, le déplacement des EHDAA dans les nouveaux pôles de services par  
attrition, sauf sur demande du parent;
  - 205 • Consulter le CCSEHDAA dans l'éventualité d'une fermeture d'un pôle de service HDAA, en vue  
206 de l'ouverture d'un nouveau pôle dans un autre lieu;
  - 207 • Présenter le plan final au CCSEHDAA en hiver 2019;
  - 208 • Présenter au CCSEHDAA en 2018-2019, les résultats initiaux de ces changements;
  - 209 • Assurer la sécurité des élèves dans les zones à risque.

210

211 **CCSEHDAA 2018-11-05-005**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

212

213 **7.4 Critères d'inscription;**

214 Mme Isabelle Bouchard et son équipe ont fait un gros travail de débroussaillage et ont ainsi soumis un  
215 projet de résolution. Suite aux commentaires émis, des modifications y seront apportées et la résolution  
216 sera acheminée par courriel pour être adoptée lors de la prochaine rencontre. **SUIVI**

217

218 **7- Dépôt des règles de régie interne.**

219 Les RRI seront révisées et déposées à nouveau lorsqu'elles seront mises à jour. **SUIVI**

220

221 **9- Mot des sous-comités :**

222

223 **9.1 Comité communication (conférence, site web, etc.);**

224 Il n'y a rien de particulier à signaler

225 Nassima Ziane a assisté à la conférence TSA sans frontières.

226 Elle accepte d'être sur le comité de communication.

227  
228 **9.2 Comité du prix persévérance;**  
229 C'est Alexandre Poulin qui est porte-parole pour ce dossier, il n'y a rien de particulier  
230 à signaler pour le moment.  
231  
232 **9.3 Comité directeur (CREBP) ;**  
233 La première rencontre est prévue le 13 décembre, les nouvelles sont donc à suivre,  
234 incluant l'état des travaux du tableau de bord  
235  
236 **9.4 Ententes extraterritoriales;**  
237 Le tableau sur le nombre d'ententes extraterritoriales a été acheminé au secrétariat juste  
238 avant la rencontre, il sera acheminé aux membres du CCS par courriel. Il y a 2 types  
239 d'ententes, soit avec ou sans transport.  
240  
241 **8- Mot de la présidente;**  
242 Julie remercie les membres de leur efficacité, s'excuse de ne pouvoir rester jusqu'à la fin de la  
243 rencontre et remet la responsabilité à Isabelle Bouchard de diriger la rencontre.  
244  
245 **9- Mot du commissaire-parent;**  
246  
247 Madame Céline Clément et Monsieur Luc-Olivier Herbert ont donné leur démission à titre de  
248 commissaires. La CSDL est en processus d'embauche.  
249 L'enveloppe destinée aux saines habitudes de vie a augmenté, idem pour celle du projet « on  
250 bouge au cube »  
251 Les heures d'entrées et de sorties des écoles ainsi que les aires de dessertes seront révisées,  
252 avec la venue des nouvelles écoles.  
253  
254 Mme Guido demande quand un enfant a besoin d'un outil à la maison, par exemple une chaise,  
255 un bureau, etc. quel est le délai auquel il faut s'attendre? Les délais semblent bien longs, Mme  
256 Migneault mentionne que dès que les services éducatifs sont mis au courant des demandes,  
257 (M30810) celles-ci sont traitées. Mme Lacombe suggère que les parents paient pour les  
258 ordinateurs par exemple, lorsqu'ils en ont les moyens et qu'ils proposent d'eux-mêmes de le  
259 faire. Mais il y a plusieurs enjeux dont il faut tenir compte.  
260  
261  
262 **10- Mot des représentants au comité de parents;**  
263 Tous les commissaires ont été élus, et entérinés.  
264 Soit :  
265 Isabelle Bouchard, du CCSEHDAA  
266 François-Hugues Liberge, du primaire  
267 Amale Chaanin du secondaire  
268 Sylvain Martel comme 4<sup>e</sup> commissaire  
269  
270 ABC : je courrais je courrais je courrais a lieu ce vendredi, 9 novembre.

271 ABC : le 6 décembre se tiendra la conférence « guide de survie pour les parents d'enfants a  
272 difficulté d'apprentissage »  
273 ABC : le 23 octobre, s'est tenu l'atelier sur la cyberdépendance.

274

275 **11- Mot du directeur des Services éducatifs;**

276

277 Il y a eu la course des élèves handicapés, alors que plus de 225 élèves y participaient. Ces  
278 derniers provenaient principalement de Georges-Vanier, Odyssée-des-jeunes, Horizon-  
279 Jeunesse et Leblanc.

280 Ce fut un évènement marquant, la remise des médailles étant un moment privilégié.

281

282 Les services éducatifs ont été très actifs depuis le début de l'année, notamment pour élaborer  
283 les cadres de références, accompagner les professionnels, animer les comités de gestions de la  
284 clientèle handicapée, etc.

285 Les directions d'établissements doivent loger leurs demandes auprès des professionnels.

286 Il y a un comité de gestion pour chacun des groupes d'élèves, que ce soit en soutien langagier,  
287 émotionnel, etc.

288 Pour le cours de sexualité adapté aux enfants à défis particuliers, les contenus du programme  
289 ne sont pas disponibles actuellement. Nous sommes à développer des outils pour déployer les  
290 programmes éventuellement.

291

292 Le 5 décembre sera une journée thématique

293 Réseau national d'expertise en TSA, recherche basée sur des données probantes sur  
294 l'inclusion. Mélina Rivard sera présente entre autres. L'évènement se tiendra au Complexe  
295 Desjardins.

296

297 **12- Varia;**

298

299 Aucun

300

301 **13- Levée de l'assemblée.**

302

303 A 21 h 30 l'ordre du jour de cette séance étant épuisé, Isabelle Bouchard en propose la levée.

304 La prochaine rencontre est prévue le 3 décembre, un repas sera servi, détails à suivre

305

306 **CCSEDHAA 2018-11-05-006**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



307


308

309 Kim Fournier  
310 Secrétaire exécutif

311

312 Marie Josée Hébert (Secrétaire de la rencontre)

313



Julie Ricard  
Présidente